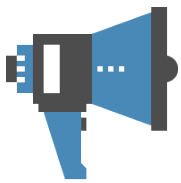


du Conseil d'Administration

La direction a présenté au conseil d'administration, les comptes 2020. La direction était soutenue par les actionnaires et la majorité des administrateur s/trices. Voter pour, c'était avant tout avaliser une politique qui creuse la tombe du service public postal et fait la part belle aux profits sans redistribution aux postier-e-s. C'est pourquoi l'élu parrainé par SUD PTT a voté contre le budget



DE L'ARGENT IL Y EN A DANS LES CAISSES DU PATRONAT ?

La présentation des comptes 2020 est ambiguë. La direction en joue d'ailleurs en affirmant que les comptes de l'entreprise ont été sauvés par la CNP permettant de dégager un résultat net de plus de deux milliards d'euros (mais qui, bizarrement, ne permettait pas de donner un intéressement au personnel). Si on reste un peu plus dans les dédales et les montagnes de documents, la réalité est tout autre.

CHUTE DU COURRIER EN 2020 : MAIS À QUOI CELA CORRESPOND ?

C'est indéniable, le courrier a pris un sérieux coup (baisse de 13 % du Chiffre d'affaires du courrier et de 18 % volume du courrier).

Il faut quand même regarder ces chiffres de plus près. Sur les 18 %, 10 points correspondent à la crise du COVID (4 sont dus à une accélération de la digitalisation par les entreprises et auraient dû se répercuter sur les années à venir).

Deuxième remarque, elle a eu lieu le premier semestre puisque dès le mois de juillet, le courrier remontait la pente, même si les chiffres sont plus bas qu'en 2019.

1 Cette obligation provient du fait que La Poste ne peut garantir que le courrier sera bénéficiaire en 2021.

Autre enseignement, le colis, même si cela ne compense pas la baisse de volume du courrier explose en 2020 avec une augmentation de 20 % du Chiffre d'affaires et quasiment 30 % du volume de colis, de quoi largement occuper les facteurs et factrices.

Rappelons enfin que le service universel postal accuse un déficit chaque année que l'État ne compense pas entièrement. Cette année pour le seul service universel postal cela représente près de 800 millions d'euros.

Autre point notable La Poste a été obligée par les commissaires aux comptes de déprécier une grande partie des actifs du courrier¹. Résultat un trou de 900 millions d'euros supplémentaires qui ne sera présent que cette année.

La baisse du résultat d'exploitation est largement amputée par ces deux postes qui constituent près de 1,6 milliard d'euros et qui ne dépendent pas du tout de l'investissement de postier-e-s...

Sans ces deux postes la chute du courrier aurait été loin de constituer cette catastrophe pointée par la direction qui scénarise bien son histoire pour mettre en place son futur plan stratégique.

NOUS CONTACTER



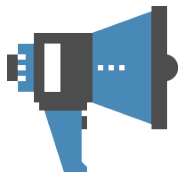
25 27 RUE DES ENVIERGES
75020 PARIS



0144621200



sudptt@sudptt.fr
www.sudptt.org



ALORS LA POSTE EST-ELLE VRAIMENT AU BORD DU GOUFFRE ?

La direction et certaines organisations syndicales jouent la contradiction et essaient de nous embrouiller.

D'un côté, elle nous dit que les résultats sont mauvais et qu'elle ne peut pas verser d'intéressement, de l'autre elle brandit fièrement la CNP comme le messie qui a sauvé La Poste d'une année noire.

Le président parle d'une situation paradoxale. C'est peut être : annoncer des résultats excédentaires de 2 milliards et en même temps nous faire le coup « nous n'avons pas assez de résultats pour le distribuer au personnel » cela relève d'un raisonnement très particulier.

Deux points essentiels montrent les errements de la direction et de certaines organisations syndicales.

LES RÉSULTATS DE LA POSTE

La direction pointe que la revalorisation de la CNP à hauteur de 3 milliards d'euros disparaîtra l'année prochaine. Par contre elle oublie aussi de pointer un autre point : les 900 millions de dépréciation du courrier qui viennent plomber les comptes disparaîtront aussi... oublié aussi par la CFDT dans son tract... Tout serait-il fait pour organiser des annonces catastrophiques ?

N'oublions pas non plus la non-compensation intégrale des missions de service public qui creuse un déficit entre 800 millions d'euros et un milliard d'euros. En ajoutant tout cela cela représente près de 1,7 milliards d'euros :

Entre les tours de passe passe comptable et les créances de l'État, on peut se dire que nous serions très loin de la catastrophe avec un résultat positif autour des 500 millions d'euros avant CNP.

Quant au versement d'une prime au personnel, il y a de quoi faire et les actionnaires en sont encore responsables. Le non-versement de l'intéressement a permis à la direction de récupérer 107 millions d'euros. Quant aux dividendes, ce sont près de 700 millions d'euros qui ne sont pas versés [sur les exercices 2019 et 2020], soit environ 800 millions d'euros. Cela représente donc une prime de 3000 euros bruts par postier-e-s.

Nous pouvons avoir une prime cette année, La Poste en a les moyens.

D'autant plus après les annonces gouvernementales. Elle fait d'autres choix notamment d'investir à l'étranger nous faisant miroiter, comme elle le fait depuis plus de 10 ans, les futurs résultats.

La situation est d'autant moins catastrophique que La Poste annonce des résultats largement en augmentation pour fin 2021 avec un résultat de près de 2 milliards envisagés

Pour comparaison par rapport à fin 2019 le résultat d'exploitation de La Poste sera multiplié par deux.

Soyons clairs, le bateau Poste est loin de couler et il le serait encore moins si l'état compensait nos missions de service public.

L'INTÉRESSEMENT MAISON MÈRE

Les syndicats signataires se débattent dans leurs contradictions. En août dernier, nous annoncions un intéressement à zéro. Juste avant les élections, ils nous ont traité de menteur et ou nous ont accusé de propager des fake news. Ils ont même été, pour certains, jusqu'à affirmer qu'un intéressement est possible.

Il s'avère que nous avons raison. Il n'y aura pas d'intéressement cette année. Depuis l'annonce de ce mois de février, certains se défendent maladroitement notamment en affirmant qu'ils avaient tout fait pour modifier les critères.

■ L'article 1 de l'accord permet de signer un avenant mais au plus tard le 30 juin de l'année en cours. L'intégration de CNP ayant eu lieu en mars 2020. Les signataires avaient tout loisir de demander si ce n'est l'intégration de la CNP pour calculer l'intéressement, au moins une modification des critères. Ils auraient bien pu aussi au regard de la situation sanitaire et les impacts probables sur le REX le faire également. Or, ils n'ont rien fait la direction l'ayant confirmé dans une réunion. D'ailleurs, nous n'avons pas vu ces fameuses adresses ou lettres envoyées à la direction. Pas étonnant de la part d'organisations dont la transparence des tractations avec le patronat n'est pas une habitude.

■ L'accord prévoit dans son article 4.1.1.2 une garantie de périmètre et une réunion avec les signataires dans une commission de suivi de l'impact du changement de périmètre. Ils ont donc été informés bien en amont de l'arrivée de la CNP et de l'impact...

Les signataires tordent la vérité quand ils disent qu'ils n'étaient pas au courant et qu'ils ne pouvaient rien faire.

Quand on peut peser sur la direction pour que des dispositions favorables aux postier-e-s soient mises en place on le fait, on ne se répand pas dans des explications toutes plus farfelues les unes que les autres en tapant sur les autres.